

## **Newsletter UEHP Novembre 2018**

### **Les Fédérations hospitalières unissent leurs voix pour une progression des tarifs**

Les Fédérations hospitalières françaises ont organisé une conférence de presse pour alerter le Gouvernement sur la situation économique, financière et sociale fragile des établissements de santé publics et privés en France.

Le 6 novembre, aux côtés des 3 autres fédérations hospitalières françaises (FEHAP, FHF, Unicancer), la Fédération de l'Hospitalisation Privée a alerté le Gouvernement français sur la situation délétaire des établissements de santé et dénoncé un budget hospitalier loin d'être suffisant. Représentant l'intégralité de l'hospitalisation en France, et devant l'importance des enjeux de santé, les présidents des quatre fédérations hospitalières ont interpellé ensemble le Président de la République, le Premier ministre et la ministre des Solidarités et de la Santé afin de faire entendre leurs propositions et préserver les budgets hospitaliers.

Si elles saluent les orientations du Plan « Ma santé 2022 » lancé par le Président de la République, les fédérations hospitalières françaises ont rappelé toutefois le contexte de fragilité économique de l'ensemble des établissements : les moyens prévus sont insuffisants et les effets de ce plan ne se feront sentir que dans quelques années. Or les établissements de santé doivent pouvoir disposer de moyens financiers suffisants pour leur permettre d'assurer quotidiennement et continuellement un égal accès à tous les patients à des soins de qualité prouvée.

Après avoir supporté une baisse des tarifs hospitaliers durant six années consécutives, la situation des établissements de santé est précaire. Aussi, afin de retrouver des marges de manœuvre pour mener à bien leur mission de soin et avoir une réelle politique sociale, ils demandent une hausse des tarifs hospitaliers, tarifs qui aujourd'hui ne sont plus en accord avec la réalité des coûts du soin et des enjeux de santé des Français. Cette augmentation des tarifs est une réelle nécessité pour préserver l'équilibre financier de ces établissements.

Les établissements de santé ayant respecté en 2018 les objectifs de dépenses prévus et les ayant même sous-exécutés, les fédérations hospitalières demandent notamment la restitution intégrale des crédits hospitaliers gelés au titre de la réserve prudentielle